

CONTRAT DE BONNE CONDUITE

Fête du soccer Métro Gaétan Riendeau

Le présent document a pour but de clarifier certains aspects de notre tournoi et s'adresse à l'ensemble des gérants d'équipe pour toutes les catégories. Ce document est valide pendant toute la durée du tournoi.

Nom de l'équipe :	Catégorie :
-------------------	-------------

Compatibilité avec les règlements régionaux, provinciaux, nationaux et internationaux

Les règlements de la FIFA, de la FSQ et de l'ARSQ (Règlement commun de tournoi 2009) s'appliquent intégralement, à moins de dispositions spécifiques des règlements de la Fête du soccer Métro Gaétan Riendeau.

Enregistrement de l'équipe

Après l'enregistrement, aucune modification ne pourra être faite à l'alignement de l'équipe.

Autorité

Le chef arbitre, le coordonnateur ou toute autre personne sous leur responsabilité, possède, tout au long de l'évènement, l'entière et pleine autorité sur le déroulement du tournoi. Pendant un match, l'arbitre possède l'entière et pleine autorité sur son déroulement. Son autorité débute au moment où il pénètre l'enceinte du jeu et se termine au moment où il la quitte. Dans le cas où des mesures disciplinaires devraient être prises, les décisions seront prises par le comité de discipline.

Responsabilité de la Fête du soccer

Nous recommandons aux équipes d'avoir en leur possession une trousse de premiers soins. Chaque équipe a la responsabilité de s'occuper de faire évacuer tout blessé grave vers un médecin ou l'hôpital. La Fête du soccer n'est pas responsable des frais encourus pour le transport en ambulance. Le comité organisateur de la Fête du soccer n'est pas responsable des accidents, vols, et pertes pouvant survenir durant la compétition impliquant des joueurs, accompagnateurs ou toute autre personne participant à l'évènement.

Conditions météorologiques

En cas de mauvaise température, il se peut qu'une partie soit annulée, si plus de 75 % de la partie a été jouée, elle sera considérée comme officiellement jouée, sinon, elle sera annulée et reprise dans la mesure du possible. Si plusieurs parties devaient être annulées, le comité organisateur fera son possible pour accommoder le plus de gens possible et reprendre ces parties. Toutefois, le comité organisateur ne pourra rembourser les équipes.

Si vous avez des questions, des problèmes ou des commentaires, contacter Martin Landry au 450-778-0411

Enfin, au nom du comité organisateur, nous vous souhaitons une excellente Fête du soccer.

En signant ce document, j'atteste avoir pris compte du présent document, j'engage mon équipe (joueurs, entraîneurs et accompagnateurs) à respecter les règlements et à adopter une conduite exemplaire pendant toute la durée de l'évènement. De plus, je sais que si mon équipe ne se conforme pas, elle s'expose à des mesures disciplinaires et je serai tenu comme étant le seul responsable de cette situation.

Signature du responsable de l'équipe

Signature du coordonnateur